

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-828

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 38

Compléter l'alinéa 5 par le mot :

« concerné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.